

Participants	Ordre du jour
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jacky BOUVET ▪ Henri LEMOIGNE ▪ Hervé GUILLE ▪ Michel GRENTE ▪ Vincent BICHON ▪ Jean-Luc LEROUXEL ▪ Yann RABASTE ▪ Joseph LETELLIER ▪ Xavier GRAWITZ ▪ David JUQUIN ▪ Bernard AUDRIC ▪ Isabelle GIRARD ▪ Hubert PAGNIER <p>Copie : Stéphanie MIMAULT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bruno CARBONNEL ▪ Katy CARVILLE ▪ Hélène LECOZ 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evolution organisation SDEAU50 2. Logistique 3. Finances 4. Outil gestion prédictive de l'état des ressources et de la consommation 5. AVP interconnexions secondaires agglomération Saint-Lô 6. Etude de définition de programme du projet interconnexion Centre Nord-Ouest 7. Dossier Plan de Relance 8. Etat des lieux sur les CLEP 9. Demande ARS sur les métabolites de pesticides

Décisions / Actions / points d'étape / objectifs	Pilote	Echéance/ Avancement								
<p>1. Evolution organisation SDEAU50</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Président rappelle la nécessaire évolution du SDEAU50 pour se doter d'outils de gestion et répondre, ainsi, aux enjeux de qualité et de quantité d'eau au juste prix. • Hervé Guille demande qu'une réflexion soit lancée pour mettre en place un schéma directeur des réseaux secondaires. Cette action pourra être menée au niveau du Pôle Sécurité et Projets Transversaux. • La présentation donne des orientations qui font l'objet d'un processus itératif avec les agents concernés. • Les orientations proposées : <ul style="list-style-type: none"> • Hiérarchisation de l'organisation : <ul style="list-style-type: none"> • Pôles et Secteurs : services stratégiques multi-domaines et avec du management • Services : services stratégiques • Unités : services dont le périmètre englobe un seul domaine de missions • Découpage des services au fil de l'eau avec des fonctions support <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Missions au fil de l'eau</th> <th style="width: 50%;">Fonctions support</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Pôle Ressources en eau</td> <td>• Pôle Administration Générale et RH</td> </tr> <tr> <td>• Secteurs Sud et Centre</td> <td>• Pôle Finances</td> </tr> <tr> <td>• Service Clientèle, Facturation et Qualité</td> <td>• Communication</td> </tr> </tbody> </table>	Missions au fil de l'eau	Fonctions support	• Pôle Ressources en eau	• Pôle Administration Générale et RH	• Secteurs Sud et Centre	• Pôle Finances	• Service Clientèle, Facturation et Qualité	• Communication		
Missions au fil de l'eau	Fonctions support									
• Pôle Ressources en eau	• Pôle Administration Générale et RH									
• Secteurs Sud et Centre	• Pôle Finances									
• Service Clientèle, Facturation et Qualité	• Communication									

<ul style="list-style-type: none"> • Service Stratégie et suivi des Opérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Système Informatique 	<p>B Audric / K Carville</p>	<p>Mai 21</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Pole Sécurité (interconnexion) et projets transversaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Logistique 		
<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle organisation de l'exploitation du Secteur Sud • Nouvelle organisation des astreintes • Planning : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation aux agents et présentation en CT avant l'été 			
<p>2. <u>Logistique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier des instances syndicales jusqu'en mars 2022 • Création d'adresse e-mail SDEAU50 pour les VP • Rangement des dossiers accessibles aux VP sous extranet • Perspectives extranet / Intranet • Validation équipement des 3 salles de réunion. 			
<p>3. <u>Finances</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la convention d'accompagnement à la mise en œuvre des clauses sociales avec le Département de la Manche <ul style="list-style-type: none"> • La convention sera proposée au Comité Syndical du 17 juin • Pour chaque marché, se posera la question de la mise en place ou pas de clauses sociales en fonction de la nature des travaux à réaliser. • Le département accompagnera le SDEAU50 pour fixer le nombre d'heures minimum à prévoir et déterminer l'analyse d'une offre qui n'y répond pas (éliminatoire ?) • Note de cadrage et calendrier budgétaire <ul style="list-style-type: none"> • Présentation à l'ensemble des agents concernés en mai • Nécessité de fixer un cadre pour fixer les objectifs, les enjeux et un calendrier à respecter afin d'anticiper les échéances • Sur la définition des programmes de travaux, le Président demande de travailler avec les intercommunalités, les communes et le Département afin d'accompagner, si besoin, les travaux de voirie ou de réseaux d'assainissement. Procédure à mettre en place avec une enveloppe dédiée aux renouvellements de canalisations qui laisse la place à des opérations non prévues • H Lemoigne rappelle l'importance de réaliser les diagnostics de réseaux, état des lieux sur lequel sont basées les aides demandées à l'Agence de l'Eau, ainsi que la priorisation des travaux. • Accord cadre pour les marchés transversaux <ul style="list-style-type: none"> • Les VP demandent à bien allouer afin de ne pas pénaliser les fournisseurs locaux • Participation des membres au budget de la compétence obligatoire 0,055 cts/m³ <ul style="list-style-type: none"> • Courrier d'explication à joindre à la facture sur les raisons de cette augmentation 		<p>B Audric / B Carbonnel / H Pagnier / I Girard</p>	<p>Juin 21</p>
<p>4. <u>Outil gestion prédictive de l'état des ressources et de la consommation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion de l'eau constitue l'un des enjeux majeurs des années à venir, avec des zones du Département subissant des problèmes de manque d'eau à certains moments de l'année. Le Préfet a demandé qu'une étude conjointe soit menée par la Chambre d'Agriculture et le SDEAU50 à l'horizon de 2025 pour 			

<p>dresser un état des lieux, des scénarios et un plan d'actions à l'horizon 2050 : le PGRE.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet outil de gestion prédictive constitue l'un des éléments du PGRE. En capitalisant des données diverses (pluviométrie, tourisme...) sous la forme d'un machine learning, il permettra, d'année en année, de prévoir l'état des ressources à 3 semaines et 3 mois, anticipant, ainsi, la réunion sécheresse de la Préfecture qui arrivant trop tard, est plus du niveau du constat. • Cet outil de gestion devra être alimenté à partir des données des différents syndicats d'eau du Département ainsi que par la CAC qui pourront, en contrepartie, l'utiliser, pour anticiper les périodes de sécheresse. • Les VP demandent que la CAC participe à la mise en œuvre de cet outil au prorata de sa population (1/3 du Département) • La réunion avec la CAC pourra se faire en 2 temps : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion technique en juin pour préparer les éléments : <ul style="list-style-type: none"> • Convention • Interconnexions • Outil gestion prédictive • Métabolites de pesticides • Réunion avec les élus : 2^{ème} quinzaine de septembre 	B Audric	Mai 21
<p>5. <u>AVP interconnexions secondaires agglomération Saint-Lô</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'agglomération de Saint-Lô a associé le SDEAU50, en amont, sur 2 interconnexions qui répondent bien aux critères de réseau secondaire (rattaché au réseau primaire, limité au Syndicat et pas un réseau de distribution) : <ul style="list-style-type: none"> • Interconnexion Condé/Vire – St Jean d'Elle • Interconnexion Graignes-Mesnil-Angot pour laquelle le SDEAU50 s'interroge sur un fonctionnement dans les 2 sens • Le SDEAU50 participe à hauteur de 40% aux travaux. Elle doit donc se positionner par rapport aux différents scénarios proposés par l'agglomération de Saint-Lô avec des montants très différents sous la forme d'une note. • Une réunion devra leur être proposée pour début juin 	H Pagnier / M Hamel B Audric	Mai 21 Mai 21
<p>6. <u>Etude de définition de programme du projet interconnexion Centre Nord-Ouest</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette interconnexion est en 3 parties : <ul style="list-style-type: none"> • Carentan (depuis usine Cargill) vers Pierrepontais • Lessay – Pierrepontais • Pierrepontais – Carteret (CAC) • Elle répond à la double difficulté rencontrée par le Syndicat de l'Isthme : <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'eau, l'été, sur le secteur de Pierrepontais • Pompage dans la nappe au-delà des autorisations de la DDTM (500 000 m3/an pour 400 000 m3/an autorisés). • La liaison de Pierrepontais avec Lessay permettra de répondre à ces 2 problèmes. • La liaison avec Carteret pourra fonctionner dans les 2 sens. Les VP demandent que la CAC participe à la mise en place des 8 km de canalisations entre Pierrepontais et la limite de la CAC. • Le principe d'une étude de définition de programme avant le lancement de la Moe afin d'en définir les contours exacts et le chiffrage, est validé. Celle-ci décale la fin des travaux de 4 mois, mais sans conséquence pour la mise en service du tronçon Cargill Pierrepontais pour l'été 2023 	B Audric / H Pagnier	Juin 21

<p>7. <u>Dossier Plan de Relance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le plan de relance, télescopant les conclusions des diagnostics en cours, les résultats de ceux-ci ont été anticipés afin de répondre au calendrier très serré des Agences de l'Eau (Seine Normandie et Loire Bretagne) Le SDEAU50 ne peut tenir les délais demandés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie : résultats des appels d'offres travaux pour début octobre. Au mieux, ce sera début novembre pour passage en comité d'arbitrage de l'Agence de l'Eau le 2 décembre. Négociations avec l'Agence de l'eau nécessaires Les taux varient entre 40% et 60% si les secteurs de travaux se situent en ZRR ou pas et en fonction des politiques des agences de l'eau. Les VP ont décidé d'un taux moyenné aux environs de 50,2% pour l'ensemble des opérations. Les VP demandent s'il serait possible d'adosser la protection des zones de captage dans le plan de relance. A voir avec Agence de l'eau 	<p>H Pagnier</p> <p>B Audric / M Hamel</p>	<p>Mai 21</p>
<p>8. <u>Etat des lieux sur les CLEP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nécessité de réfléchir sur l'avenir des CLEP : leur rôle, une organisation différente Nécessité de réfléchir sur le découpage des budgets et la convergence des tarifs Nécessité de retisser le lien entre les CLEP et le SDEAU50 Le principe d'une étude à lancer sur le sujet, est validée. Elle se fera sous l'égide du DGS avec l'aide d'un dispositif comme le volontariat territorial en administration. Le découpage des réunions de CLEP a été acté de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> Poursuite des réunions techniques sans formalisme à la demande du VP auprès des référents CLEP / Chargés d'opérations En parallèle, 2 réunions programmées par an avec présence du DGS, du resp secteur et du resp des Finances, l'une au printemps, l'autre à l'automne. Ces 2 réunions regrouperont les CLEP en 4 groupes. Proposition à faire. Une proposition pourrait être faite aux Présidents de CLEP en juin La première série de réunions aurait lieu exceptionnellement en septembre (du fait des restrictions liées au COVID) et l'autre en novembre 	<p>B Audric</p>	<p>Mai 21</p>
<p>9. <u>Demande ARS sur les métabolites de pesticides</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Dépassement de la norme sur 5 stations Demande de l'ARS d'un plan d'actions et d'une information au public Organisation de réunions fin mai avec exploitants et ARS sur le sujet Participation avec Président ou leur représentant à une réunion du Pôle Ouest sur le sujet le 28 juin. La lutte contre les métabolites de pesticides coûte cher et n'est pas forcément une priorité. 		

Prochaine réunion :

Bureau Syndical
Jeudi 27 mai 14h30, Salle de réunion du Siège à Saint-Lô